

Schéma directeur intercommunaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées
 Lot 2

Phase 3 : Zonage d'assainissement des eaux usées

Plan de zonage d'assainissement des Eaux Usées
 Commune de Revel

Communauté de Communes Le Grésivaudan

Mission	Phase	Type de doc.	Commune	Indice	Echelle
412 3167	03	PLAN	REVEL	0	1:10 000

ARTELIA
 ARTELIA
 6 rue de Lorraine / CS 40218
 38452 ECHROLLES CEDEX
 Tel. : 04 76 03 42 89

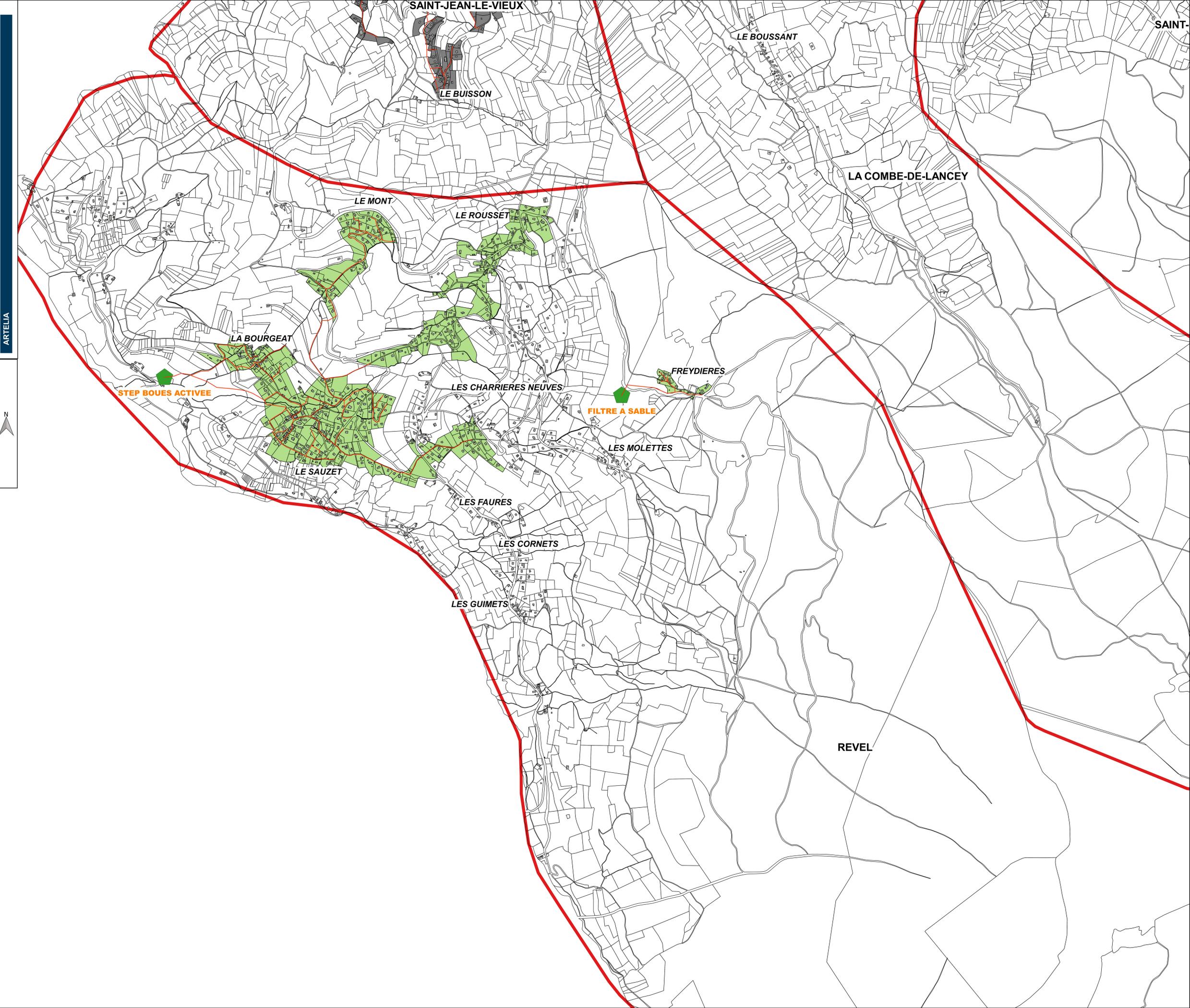
Indice	Date	Modification	Etabli par	Vérifié par
IND 0	29/11/2018	Edition originale	TPE	CTE
IND A	07/03/2019	Modifications suite à la réunion du Cotech	TPE	CTE
IND B	08/04/2019	Modifications suite au retour du service urbanisme	CTE	CTE
IND C	10/04/2019	Version définitive	TPE	CTE
IND D	18/04/2019	Modification suite au retour des communes	TPE	CTE
IND E	17/05/2019	Modifications suite aux retours sur le Roussét	CTE	CTE

Légende

Réseaux d'assainissement
 — Eaux usées
 ■ STEP

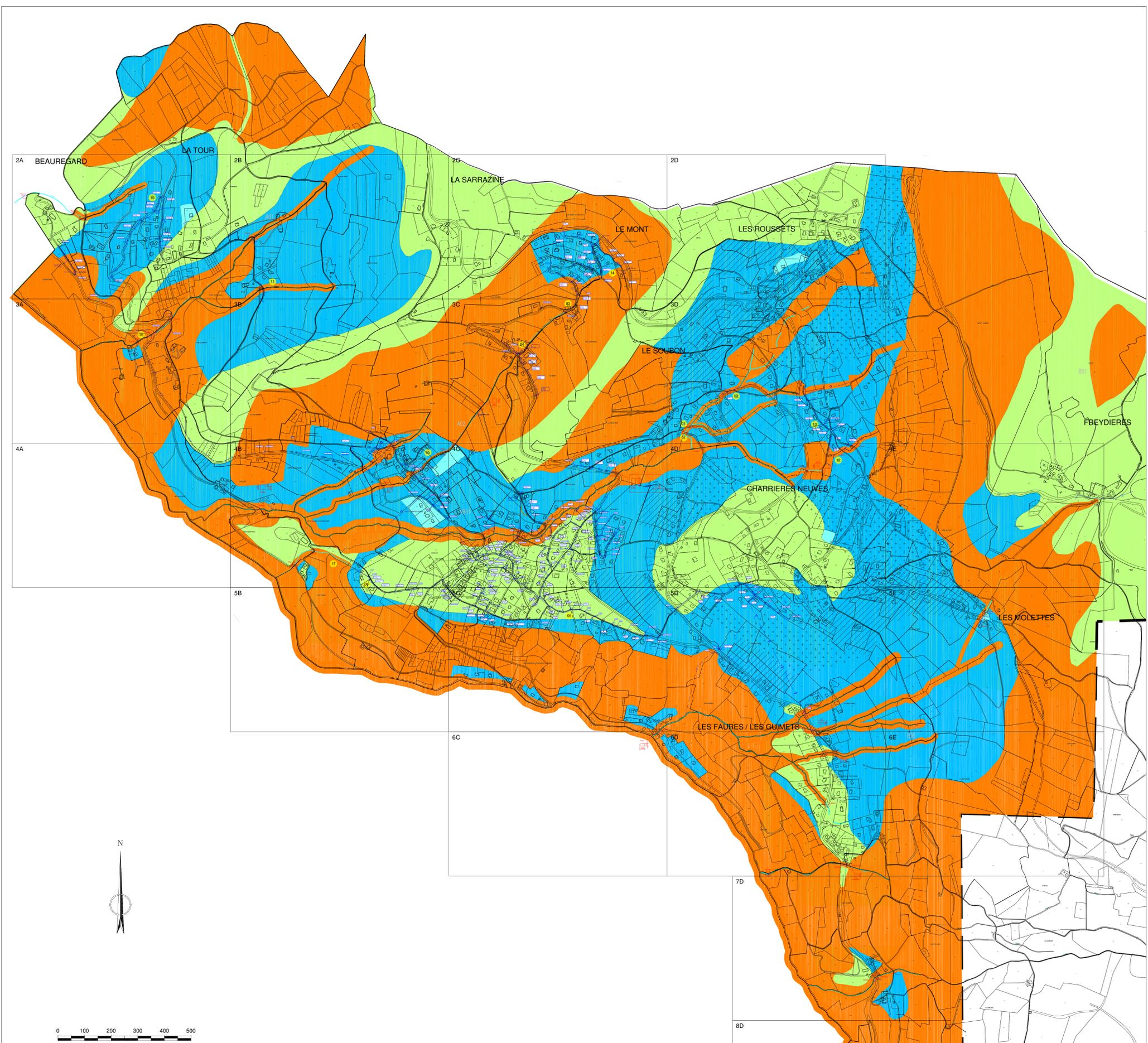
Zonage d'Assainissement
 ■ Zone d'assainissement collectif
 □ Zone d'assainissement non collectif

Limites administratives
 ■ Limite communale



ARTELIA





Commune de REVEL

SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES ET ZONAGE

POUR INTEGRATION AU FUTUR PLU

Phase 3 - Proposition et Orientation

PLAN DE ZONAGE EAUX PLUVIALES

BUREAU D'ETUDES GIRUS

GIRUS GRENOBLE

49, ch du vieux Chene
38240 MEYLAN
Tél: 04.76.18.05.40
Fax: 04.76.18.08.66
E-mail: grenoble@girus.fr

DATE	REV	NATURE DES MODIFICATIONS	ETABLI	VERIFIE	APPROUVE
JUN 2015	0	1 ere diffusion	PMUL	LFAY	LFAY
JAN 2017	2	Mise à jour zonage	PMUL	LFAY	LFAY
MAR 2017	3	Mise à jour zonage	PMUL	LFAY	LFAY
SEP 2018	4	Mise à jour cadastre et légende	PMUL	LFAY	LFAY

REF D'AFFAIRE	TYP DOCUMENT	SPECIALITE	N° de PLAN	INDICE	ECHILLE
A29472	PLA	-	E A U 0 1	- 4 -	1 5 0 0

LEGENDE

RESEAU EAUX PLUVIALES EXISTANT

- Ruisseau/Ru : exutoire possible des eaux pluviales
- Écoulement à ciel ouvert (Fossé, cunette, etc...)
- Canalisation eaux pluviales
- Tracé présumé
- Nature et diamètre canalisation:
 - PVC 315 = PVC diamètre extérieur 315 mm
 - B 300 = Béton diamètre nominal 300 mm
- Regard de visite béton Ø 1000
Couverture tampon ou grille
- Regard en béton
Couverture grille
- Regard carré en béton
couverture tampon
- Ouvrage de traversée

ZONAGE EAUX PLUVIALES

- Constructions interdites
- Risque fort
- Sans risque glissement de terrain : infiltration des EP obligatoire (en cas d'impossibilité, le démontrer par une étude géotechnique)
- Risque faible de glissement de terrain mais infiltration autorisée sans aggraver le risque, sous réserve d'une étude géotechnique (Bg3 sur le PPR)
- Risque faible de glissement de terrain et interdiction d'infiltrer (Bg1 et Bg2 sur le PPR)
Pour ces zones le raccordement des eaux pluviales sur le réseau communal ou vers l'exutoire le plus proche ainsi qu'une rétention pour garantir un débit de fuite de 5 l/s par hectare est obligatoire.
- Travaux nécessaires pour le raccordement des eaux pluviales, dans le cadre du développement de l'urbanisation
- A préserver de l'urbanisation

TRAVAUX PRECONISES

- 01 Localisation des travaux préconisés

